

NATIONS UNIES
Assemblée générale
QUARANTE-QUATRIÈME SESSION
Documents officiels

DEUXIÈME COMMISSION
7^e séance
tenue le
vendredi 6 octobre 1989
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 7^e SEANCE

Président : M. GHEZAL (Tunisie)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.
Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un rectificatif distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.2/44/SR.7
22 novembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

La séance est ouverte à 10 h 15.

DEBAT GENERAL (suite)

1. M. JOSSE (Népal) fait part de l'inquiétude que lui causent la situation économique actuelle et, en particulier, l'écart économique et technologique qui sépare pays développés et pays en développement. A cet égard, il appuie pleinement l'évaluation et les recommandations formulées par le Président du Groupe des 77. Il importe de rouvrir un large dialogue Nord-Sud sur la coopération économique internationale lors de la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale, en avril 1990, qui pourrait être, pour les pays développés et les pays en développement, une occasion de parvenir à un nouveau consensus sur la croissance, le développement et la relance du processus de développement des pays en développement. Le Népal espère que, lors de l'élaboration de la stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement, les vues de tous les pays seront dûment prises en compte, quelle que soit leur situation.
2. La situation économique mondiale est caractérisée par la détérioration des termes de l'échange, au détriment des pays en développement, dont les problèmes sont encore aggravés par l'accélération de l'inflation et l'intensification du protectionnisme de la part des pays développés.
3. La dette extérieure entrave considérablement la croissance de nombreux pays en développement. S'il est vrai que l'on a enregistré une augmentation des mouvements de capitaux vers les pays fortement endettés, les transferts nets de ressources vers ces pays sont cependant restés négatifs. Pour pouvoir réduire considérablement la dette, il faut élaborer une stratégie globale fondée sur la croissance, le développement et le partage des responsabilités.
4. Les pays les moins avancés ont été particulièrement touchés par le climat économique mondial difficile. La baisse radicale des prix des produits de base, la multiplication des obstacles aux exportations, les fluctuations du taux de change des principales monnaies et les taux d'intérêt extrêmement élevés sont au nombre des facteurs qui ont entravé l'application du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés. A cela s'est ajouté le fait que les mouvements de capitaux et d'autres ressources ont été insuffisants, que les pays donateurs ont pris leurs décisions concernant les programmes d'aide aux pays les moins avancés sans prendre le nouveau Programme en considération et qu'ils n'ont pas suffisamment bien coordonné les mesures d'appui et que les secours d'urgence n'ont pas été efficacement fournis. La délégation népalaise espère dans ces conditions qu'à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra à Paris l'année prochaine, seront définies et adoptées des politiques et des mesures propres à accélérer le développement des pays les moins avancés pendant les années 90.
5. En ce qui concerne les pays en développement sans littoral, il faudrait que la communauté internationale accroisse de toute urgence l'assistance qu'elle leur accorde pour les aider à compenser les effets catastrophiques que leur situation

(M. Josse, Népal)

géographique peu avantageuse a sur leur économie. Un exemple très représentatif de cette situation est la récente annulation du traité de transit entre l'Inde et le Népal, qui a eu des conséquences immédiates, telles que la pénurie de produits de base, y compris les combustibles, et qui se fera aussi sentir à long terme. Le taux de croissance du produit intérieur brut népalais, qui avait atteint 5 % l'année précédente, ne dépassera certainement pas 1,5 % cette année. Pour répondre à la demande de bois de chauffage, le Népal doit couper 240 hectares de forêt par jour. Or, comme l'écologie de la partie népalaise de l'Himalaya joue un rôle important dans la régulation du climat d'une grande partie de l'Asie du Sud, il faudrait que la communauté internationale accorde une plus grande attention à ce problème et augmente son aide à cet égard, ce qui s'inscrirait dans le droit fil de la décision de convoquer en 1992 une conférence internationale sur le développement et l'environnement.

6. Enfin, la délégation népalaise accueille avec satisfaction le climat de détente qui règne entre les grandes puissances. Elle estime que ce climat permettra de résoudre toute une série de questions économiques internationales, qui attendent une solution depuis longtemps. Les travaux de la Commission pourraient servir de base à cette fin et le Népal s'engage à coopérer avec elle.

7. M. BOECK (Autriche) note que le climat économique est meilleur que les perspectives ne le laissent prévoir l'année passée. Sur le plan international, on a enregistré une croissance rapide du volume des échanges mondiaux, une forte demande d'importations dans les pays industrialisés et une réduction des déséquilibres des paiements extérieurs entre les pays développés. Par contre, de nombreux pays en développement ont eu du mal à obtenir des prêts de l'étranger et ont enregistré une baisse des flux nets des prêts provenant de sources publiques. En général, il y a eu une diminution du rapport dette-exportations.

8. En ce qui concerne la situation intérieure, l'augmentation de la production des pays industrialisés a dépassé les prévisions, mais l'inflation a légèrement augmenté et il n'y a guère eu de progrès vers l'équilibre budgétaire. Les investissements productifs ont augmenté et le chômage a diminué. Les pays en développement ont enregistré le taux de croissance le plus élevé des dix dernières années, mais aussi une augmentation de l'inflation, signe des difficultés que connaissent de nombreux pays très endettés pour appliquer les politiques monétaires et budgétaires. Néanmoins, il existe de grandes différences dans l'évolution économique des pays en développement.

9. Une leçon importante que l'on peut tirer des expériences du passé est l'échec du système économique mondial d'administration centralisée. Une utilisation judicieuse des forces du marché et une allocation efficace des ressources sont les meilleurs moyens d'obtenir de bons résultats.

10. Les mesures de réforme et d'ajustement structurel ont constitué l'essentiel de la politique économique des années 80. L'Autriche, par exemple, a pris au cours de ces dernières années des mesures visant à réduire son déficit et a lancé un programme de réforme structurelle en vue de réduire le fardeau de la dette et le

(M. Boeck, Autriche)

paiement des intérêts et d'augmenter la souplesse de la politique budgétaire, afin d'encourager la demande du secteur privé et de renforcer la structure de l'économie. Ses taux de croissance dépassent les taux normaux, sans mettre pour cela en danger la stabilité des prix, et ses taux de chômage continuent d'être très inférieurs à la moyenne du monde occidental. Il convient de noter toutefois que le progrès économique est subordonné à l'instauration d'un climat favorable à l'investissement national et international. Le cadre politique doit permettre le développement de l'infrastructure, de l'éducation et d'une société libre fondée sur la primauté du droit. Il ne faut pas oublier non plus que les mesures d'ajustement comportent divers risques politiques et coûts sociaux, et il faut éviter que les effets n'en retombent sur les couches les plus vulnérables de la société.

11. L'Autriche a toujours appuyé les objectifs d'intégration européenne et sa politique extérieure a toujours été orientée vers une participation active à ce processus d'intégration. Elle estime néanmoins que faire partie de la Communauté européenne est incompatible avec son statut de pays neutre, statut qui, par ailleurs, a contribué à maintenir la paix et la sécurité en Europe au cours des dernières décennies.

12. La délégation autrichienne suit avec un vif intérêt les efforts que déploient actuellement les pays d'Europe de l'Est pour passer d'une économie planifiée à une économie de marché et estime qu'il faut les soutenir sans réserve. Cette évolution prouve que les anciens affrontements économiques, fondés sur l'idéologie, entre l'Est et l'Ouest et le Nord et le Sud font place à un système plus efficace et plus avantageux de marchés libres dans des sociétés libres.

13. De nombreux pays africains ont adopté des mesures louables de réforme de grande portée dans le cadre du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. Toutefois, pour remédier à la grave situation économique de ce continent, il faudra augmenter les flux financiers internationaux et l'aide publique au développement, améliorer et accroître les relations commerciales avec les pays africains et continuer d'appliquer des mesures propres à alléger la dette, parallèlement au processus de réforme en cours. A cet égard, il convient de préparer soigneusement la prochaine Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui se tiendra à Paris en 1990.

14. Le commerce international continue de jouer un rôle important dans un monde où l'interdépendance économique est de plus en plus grande et il reste un élément essentiel du processus de développement. L'Autriche estime que les négociations d'Uruguay, qui visent à ouvrir les marchés et à étendre le régime du GATT à de nouveaux secteurs, sont une entreprise hautement prioritaire. Ces négociations offriront une possibilité unique de s'attaquer aux problèmes que pose la mondialisation croissante de l'économie en les abordant dans la perspective de la liberté du commerce à l'échelle mondiale. De même, on pourrait beaucoup favoriser le développement des pays en développement en leur facilitant l'accès aux marchés des pays industrialisés. De même, si les marchés des pays en développement étaient plus ouverts aux autres pays en développement et aux pays industrialisés, les pays

(M. Boeck, Autriche)

importateurs en bénéficieraient aussi. Compte tenu des résultats que les négociations d'Uruguay ont donné jusqu'ici, l'Autriche exprime l'espoir qu'elles seront menées à bonne fin.

15. Le problème de la dette n'est toujours pas réglé et c'est un fardeau énorme pour les pays très endettés, en particulier en Amérique latine et en Afrique. De nombreux pays débiteurs doivent sans cesse produire des excédents commerciaux tout en étant confrontés à des tensions internes toujours plus grandes du fait des restrictions imposées, appliquer énergiquement des politiques d'ajustement et faire face à de grandes difficultés pour obtenir de nouvelles sources de financement extérieur. Les pays débiteurs doivent pouvoir à la fois assurer leur développement et rembourser leur dette et il leur faut donc accroître les investissements productifs, encourager l'épargne nationale et lutter contre la fuite des capitaux. Ces tâches seront presque impossibles à réaliser sans une mobilisation complète du secteur privé et des sources de financement privées et sans l'adoption de politiques intérieures qui garantissent le cadre nécessaire à un développement de ce type.

16. L'appui international à une stratégie de la dette est dicté non seulement par des considérations de solidarité mais d'intérêt mutuel. Les institutions financières internationales déploient d'importants efforts et jouent un rôle essentiel dans ce domaine, mais on ne pourra réaliser de progrès sans une plus grande mobilisation des ressources non gouvernementales. Par ailleurs, les possibilités d'action de ces institutions internationales ne doivent pas être limitées par l'insuffisance des apports financiers. A cet égard, l'Autriche regrette qu'il n'ait pas encore été procédé à la neuvième révision des quotes-parts du Fonds et se déclare en faveur d'une augmentation importante. Elle est également favorable à une reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement et elle est disposée à augmenter sa contribution aux ressources de cette association.

17. L'Autriche estime que les efforts visant à réformer les politiques, à améliorer l'administration publique, le secteur privé et le rôle des marchés, à éliminer la pauvreté et à valoriser les ressources humaines sont des facteurs essentiels du progrès. De même, pour que les réformes sociales aient des résultats positifs dans les pays en développement, elles doivent bénéficier d'un appui et de ressources financières suffisants. A cet égard, il incombe aux pays industrialisés d'inverser la tendance actuelle, qui consiste à octroyer moins d'aide à des conditions de faveur, et d'encourager l'instauration d'un climat économique international ouvert.

18. A la session extraordinaire consacrée à la coopération économique internationale et lors de l'élaboration d'une nouvelle stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement, il faudra analyser de façon réaliste les possibilités et les limites d'une action internationale conjointe destinée à imprimer un nouvel élan aux activités du système des Nations Unies en tant qu'instance économique internationale et à améliorer le dialogue dans le domaine de l'économie internationale et du

(M. Boeck, Autriche)

développement. Les divers comités préparatoires devront examiner des questions telles que la dégradation de l'environnement et la dynamique et les conséquences de la croissance démographique.

19. L'Autriche estime que la Deuxième Commission a mené ses travaux de façon pragmatique ces dernières années et elle espère qu'il en sera de même à la session en cours.

20. M. PAWLAC (Pologne) dit que les relations économiques internationales traversent actuellement une période de transition, d'incertitude et d'instabilité, comme il ressort clairement de l'étude sur l'économie mondiale de 1989 et des documents de la Réunion ministérielle du Groupe des 77 tenue à Caracas ainsi que de la neuvième Réunion au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés tenue à Belgrade.

21. En dépit d'une prise de conscience accrue de l'interdépendance mondiale, la situation économique générale reste floue, étant donné qu'au dynamisme de certains pays s'oppose la stagnation, voire la régression, d'autres pays. Les déséquilibres et le développement inégal de nombreux pays et régions freinent la croissance soutenue de la production et le commerce mondial. A cela s'ajoute le fait que l'accès aux derniers progrès scientifiques et techniques appliqués à la production et aux services est limité ou inexistant en dehors des pays qui ont atteint un certain niveau de développement. Les programmes d'ajustement ont jusqu'ici donné des résultats mixtes; ils n'ont pas permis d'éviter la détérioration économique, notamment en Afrique et en Amérique latine, et ont, dans une large mesure, été influencés par le contexte international au moment de leur application.

22. Il convient de souligner que la tendance générale, pendant les années 80, a été de remettre à plus tard les décisions propres à résoudre les nouveaux problèmes économiques, qui se posaient à l'échelle internationale, si bien que la décennie a été perdue pour le développement. Le développement social et économique s'impose en tant que thème central de notre époque et, parallèlement, une nouvelle dimension se fait jour : l'indivisibilité en tant que condition indispensable pour assurer un développement soutenu nécessaire pour maintenir des situations stables et prévisibles ainsi que des relations économiques plus sûres. L'idée que le développement ne doit pas être divisé est en passe de devenir un principe universel. Il faut chercher les moyens de traduire efficacement cette idée dans les faits si l'on veut venir à bout des divisions économiques du monde. On prépare déjà le terrain dans ce sens. Les différences existantes dans le domaine de la coopération économique s'effacent progressivement et de ce fait il n'y a pas d'affrontement idéologique sur le plan des relations internationales.

23. On n'est pas encore parvenu à un consensus au sujet du règlement des problèmes qui séparent les pays se trouvant à des niveaux de développement différents. Mais il est de plus en plus admis qu'il est urgent d'aborder cette question, car à trop la laisser de côté, on risque de perdre la maîtrise du processus du développement et les troubles économiques et sociaux pourraient alors déborder les frontières nationales. A cet égard, la session extraordinaire de l'Assemblée générale

(M. Pawlac, Pologne)

consacrée à la coopération économique internationale et ses préparatifs seront l'occasion d'un échange de vues. A cette session, il conviendrait aussi de définir un nouveau cadre pour mener des négociations plus approfondies au sujet de la coopération internationale, de déterminer le champ d'action de celle-ci et de formuler un ensemble universel de principes directeurs à cette fin. Cette session devrait aussi contribuer à l'élaboration de la stratégie internationale du développement pour les années 90.

24. M. Pawlac souligne que le développement est indissociable de la dette extérieure, qui a soumis tous les pays endettés à la discipline du marché financier mondial et les a obligés à appliquer la rationalisation et les ajustements mondiaux liés au fonctionnement de ce marché. Toute stratégie concernant la dette doit reposer sur un consensus à l'égard de la croissance et du développement et tenir compte des intérêts de tous les groupes de pays. Aussi énergiques et austères soient-elles, les politiques économiques nationales resteront lettre morte si la dette n'est pas réduite et réaménagée.

25. La protection de l'environnement exige une étroite coordination et une coopération entre les gouvernements, des mesures résolues de la part des organisations internationales et la sensibilisation et la participation de l'opinion publique en général. L'Organisation des Nations Unies devrait élaborer des instruments et des procédures internationales, trouver des ressources suffisantes et coordonner les efforts multiples et variés de la communauté internationale en vue de résoudre ces problèmes. A la quarantième session de l'Assemblée générale, la Pologne a proposé de promouvoir la coopération internationale en vue de rechercher et de mettre au point des techniques qui soient écologiquement rationnelles. La Conférence sur l'environnement et le développement, qui doit avoir lieu en 1992, permettra de concilier les besoins de la protection de l'environnement et ceux de la croissance économique.

26. Le Gouvernement polonais élabore actuellement, en collaboration avec le FMI et la Banque mondiale, un plan de stabilisation, de libéralisation et de privatisation partielle de l'économie du pays. L'application en exigera un appui économique et financier rapide, efficace, substantiel et soutenu propre à promouvoir la réforme du système économique du pays; cet appui devrait comporter des crédits, des subventions, un allègement de la dette, une conversion de la dette en capital social et le libre accès aux marchés étrangers.

27. M. Payton (Nouvelle-Zélande) prend la présidence.

28. M. MUKHTAR (Soudan) dit que la délégation soudanaise souscrit aux opinions et aux observations formulées par le Président du Groupe des 77 sur les divers points dont la Commission est saisie. Le ralentissement de la croissance pendant les années 80 a creusé les différences entre pays développés et pays en développement. Au cours de la décennie, que l'on appelle désormais la "décennie du développement perdu", les pays en développement ont connu des retards dans leur croissance, la stagnation et même une régression économique. La situation en Afrique est particulièrement alarmante et elle a été aggravée par des catastrophes naturelles

(M. Mukhtar, Soudan)

sans précédent, qui ont infligé de graves revers aux efforts de développement. Tout a été fait pour parvenir à l'ajustement structurel, mais il est évident que le climat international n'est guère propice et qu'un appui international adéquat aux politiques d'ajustement national est nécessaire pour relancer le développement sur le continent.

29. La délégation soudanaise se félicite des initiatives qu'ont prises certains pays développés partenaires de l'Afrique pour alléger le fardeau de la dette des pays en développement, encore que ces initiatives soient loin de toucher aux causes premières de la crise. Des courants de capitaux supplémentaires en vue de favoriser la croissance et le développement et d'appuyer les efforts visant à alléger la dette accumulée sont nécessaires d'urgence. La communauté internationale devrait conjuguer ses efforts en vue de stabiliser les prix de produits de base et augmenter l'aide financière à des conditions de faveur.

30. Il faut aborder les problèmes structurels de l'économie internationale dans le contexte d'une coopération mondiale reposant sur l'interdépendance et l'équité. A ce stade, un dialogue de fond est essentiel. Il convient d'établir un service de financement du commerce international propre à promouvoir le commerce et le développement soutenu.

31. M. Mukhtar souligne qu'il faut prendre d'urgence des mesures spéciales et préférentielles pour que les pays les moins avancés puissent faire face aux graves déséquilibres et aux désavantages structurels. Il est regrettable que l'application du nouveau Programme substantiel d'action pour les années 80 ait été lente et insuffisante. A ce propos, les préparatifs de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui aura lieu en 1990, revêtent une importance particulière.

32. La session extraordinaire que l'Assemblée générale consacra à la relance de la croissance économique et du développement des pays en développement permettra de parvenir à un consensus sur des mesures concrètes dans divers domaines interdépendants du développement. Il convient d'entamer le processus de formulation de la stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement. Le Soudan se félicite que la dimension humaine du développement figure parmi l'un des principaux aspects de la stratégie. La délégation soudanaise estime que la coopération économique internationale en faveur du développement pourrait être renforcée, relançant par là même le dialogue entre le Nord et le Sud.

33. M. SEZAKI (Japon) dit que l'interdépendance accrue entre les nations et l'internationalisation des marchés rendent d'autant plus nécessaire que tous les pays collaborent en vue de résoudre les questions urgentes, surtout celles qui concernent le développement des pays en développement. La communauté internationale doit aider les pays en développement qui s'efforcent de parvenir à l'autosuffisance en appliquant les programmes d'ajustement et autres mesures internes appropriées.

(M. Sezaki, Japon)

34. Si l'on veut parvenir à ce que le développement soit rationnel et soutenu et l'économie mondiale prospère, il est essentiel que les pays développés coordonnent leurs efforts en faveur de la croissance soutenue non inflationniste, que les déséquilibres externes soient réduits, qu'un système de commerce multilatéral soit maintenu et renforcé grâce au succès des Négociations d'Uruguay et que les problèmes écologiques mondiaux soient dûment pris en considération.

35. Il faut inverser d'urgence la tendance à la diminution que l'aide publique au développement a prise depuis 1982. Le Japon a décidé d'accroître le montant des fonds qu'il affecte à l'aide non liée et continuera de contribuer à aplanir les difficultés socio-économiques des pays en développement. Le plan adopté par le Club de Paris l'année dernière est encourageant pour ce qui est de la dette publique des pays les plus pauvres, dont les efforts d'ajustement doivent être soutenus par l'APD.

36. M. Sezaki souligne que les problèmes de la dette continuent d'avoir une importance décisive pour la communauté internationale. Les pays débiteurs devraient être les premiers à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour promouvoir un ajustement économique orienté vers la croissance ainsi que des politiques internes propres à encourager les investissements étrangers et le rapatriement des capitaux. Le Gouvernement japonais appuie le renforcement de la stratégie en la matière, qui met l'accent sur une dette orientée vers le marché et sur la diminution du service de la dette.

37. En ce qui concerne la protection de l'environnement, le rôle de l'Organisation des Nations Unies, qui est de faciliter la coopération internationale, est fondamental. Le Japon estime que cette coopération doit reposer sur quatre principes fondamentaux, à savoir : assurer un développement stable de l'économie mondiale, prendre des mesures fondées sur une analyse scientifique large et complète, étant donné que ce n'est pas en faisant appel aux sentiments que l'on trouvera les moyens de régler durablement ces problèmes, aborder les problèmes d'un point de vue mondial et tenir compte des intérêts et des besoins des pays en développement.

38. C'est en se fondant sur ces quatre principes que le Japon continuera de participer à ce qui est fait sur le plan international pour régler les problèmes relatifs à l'environnement qui se posent dans le monde. Il se propose d'encourager la coopération dans le domaine de la surveillance et de l'observation, ainsi que les recherches relatives à l'atmosphère, aux océans et à l'équilibre écologique. Il se propose aussi de resserrer encore ses liens avec les réseaux de surveillance, par exemple avec l'Organisation météorologique mondiale.

39. En outre, le Japon souhaite renforcer sa coopération, sur le plan tant bilatéral que multilatéral, dans le domaine de l'environnement et il continuera de prêter son concours financier aux organes internationaux intéressés. Il convient de mentionner ses contributions au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), à l'Association internationale de développement en vue de créer un fonds spécial pour la conservation de l'environnement, à l'Organisation des Nations Unies

(M. Sezaki, Japon)

pour l'alimentation et l'agriculture, à l'Organisation internationale des bois tropicaux et du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale. Au total, le Japon se propose d'allouer environ 2 milliards 250 millions de dollars au cours des trois prochaines années, sous forme d'assistance bilatérale et multilatérale, aux projets relatifs à l'environnement.

40. Au mois de septembre 1989, le Gouvernement japonais a organisé au Japon, en collaboration avec le PNUD, une conférence sur l'environnement mondial et la réaction de l'homme au développement soutenu. Les débats constructifs, de niveau scientifique, tenus lors de cette conférence ont largement contribué à créer une base scientifique pour la formulation de mesures de conservation de l'environnement. Il faut espérer que les recommandations de cette conférence orienteront largement les débats de la présente session de l'Assemblée générale et les préparatifs de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui aura lieu en 1992 et devrait être propice à une analyse, dans une perspective à long terme, des mesures à prendre pour résoudre les problèmes de l'environnement mondial. Le Japon se propose de prendre part activement aux travaux préparatoires de la conférence.

41. Le Japon souligne une fois encore l'importance que revêt la coordination entre les divers organismes internationaux qui s'occupent des questions d'environnement. L'Organisation des Nations Unies devrait jouer un rôle essentiel de catalyseur dans ce domaine. Le Japon exprime une fois de plus l'espoir que la présente session de l'Assemblée favorisera la coordination des politiques entre les organes intéressés.

42. La délégation japonaise est fermement convaincue que la Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles, qui commencera en 1990, offre une occasion unique à la communauté internationale de prêter attention à ce problème et de collaborer plus étroitement. Il est essentiel d'encourager très largement cette coopération en l'étendant aux milieux scientifiques, universitaires et gouvernementaux, et l'Organisation des Nations Unies peut et doit jouer un rôle de catalyseur à cet égard.

43. Le Japon félicite le Groupe spécial international d'experts de ses travaux et du rapport contenant ses recommandations qu'il a soumis au Secrétaire général. Le Japon sait gré aussi au Secrétaire général d'avoir élaboré le rapport qui servira de base aux débats en la matière à la présente session de l'Assemblée générale. M. Sezaki exposera ultérieurement plus en détail l'opinion de son gouvernement à ce sujet, mais il peut déjà dire que, pour l'essentiel, le Japon fait sien le cadre organisationnel que propose le Secrétaire général dans son rapport. En outre, il a l'intention de présenter, en commun avec le Maroc, un projet de résolution dans lequel figurera un programme d'action pour la Décennie et il prie instamment tous les Etats Membres de prendre activement part aux débats sur ce texte, dans l'espoir qu'une résolution sera adoptée par consensus comme les années précédentes.

44. La session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale pourrait être une excellente occasion de prouver au monde que les Etats Membres sont politiquement résolus à relancer le dialogue entre les

(M. Sezaki, Japon)

pays en développement et les pays développés et de faire montre d'un nouvel esprit de coopération internationale. Le Japon espère que le dialogue sera sérieux, substantiel et constructif, à l'inverse de ce qu'il a été jusqu'ici dans le cadre des relations Nord-Sud, et à cette fin, il est essentiel d'adopter une nouvelle manière de voir, fondée sur la reconnaissance du fait que la grande transformation qu'a subie l'économie mondiale rend caducs les arguments habituels fondés sur la dichotomie Nord-Sud. Il faut espérer que les débats de la présente session, qui sont fondés sur l'échange de vues qui a eu lieu au Comité préparatoire plénier, aboutiront à un accord sur la façon de garantir le succès de la session extraordinaire.

45. La préparation de la nouvelle stratégie internationale du développement ressemble beaucoup à celle de la session extraordinaire de l'Assemblée générale, étant donné que l'une et l'autre seront l'occasion, comme d'ailleurs la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, d'un important dialogue sur ce que devra être le développement pendant les années 90. L'objectif commun est de parvenir à une nouvelle forme de coopération économique internationale, en tenant compte de la grande transformation et de la diversification de l'économie mondiale. Le Japon a souligné que la nouvelle stratégie internationale du développement doit être réaliste, souple et novatrice et non pas une simple répétition des stratégies précédentes, et qu'elle doit être axée sur les questions urgentes. Au cours des réunions du Comité spécial plénier chargé de préparer la stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement, le Japon a constaté avec plaisir qu'il y avait convergence d'opinions au sujet des caractéristiques fondamentales de la stratégie et des principales questions à examiner. Il faut espérer que des débats de la présente session, à laquelle assistera le Président du Comité spécial plénier, se dégagera encore plus nettement un consensus sur l'orientation de la stratégie, ainsi que sur sa structure et ses priorités.

46. Pour terminer, M. Sezaki souligne qu'il est particulièrement important de relancer les activités économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies qui, en tant qu'organe universel, a un rôle unique à jouer dans le monde et ne doit pas se tenir à l'écart des réalités de l'économie mondiale.

47. M. CHRISTIANS (Venezuela) dit que son pays approuve pleinement les arguments que le représentant de la Malaisie a exposés au nom du Groupe des 77. Les Etats Membres, dans leur grande majorité, ne cessent de signaler depuis des années à l'Assemblée générale les difficultés que leur cause l'instabilité de la situation économique internationale, sans avoir pu toutefois obtenir un changement notable du système économique international, favorable à l'instauration d'un monde fondé sur des relations d'ordre et de justice. La présente session doit se consacrer à la réflexion et à l'analyse des résultats de la décennie écoulée ainsi qu'à la préparation de changements pour les années à venir. La réflexion est nécessaire pour sensibiliser les instances des pays en développement chargées de prendre des décisions, afin de créer des conditions propices à l'établissement de relations économiques internationales harmonieuses. L'examen des résultats fait apparaître un bilan négatif. A quelques exceptions près, les pays en développement ont continué

(M. Christians, Venezuela)

de s'appauvrir. L'économie mondiale a connu une certaine croissance durant l'année 1988, mais le rythme de la croissance pendant la majeure partie des années 80 a été inférieur à celui des années 60 et 70.

48. On n'a guère réussi à inverser cette tendance. L'Amérique latine et l'Afrique ne se sont jamais trouvées dans une situation économique aussi défavorable, caractérisée par une dégradation rapide de la qualité de vie. Conscients de leurs responsabilités, les pays en développement, notamment en Amérique latine et aux Caraïbes, ont entrepris un important processus de redressement, dont on connaît les répercussions à court terme. Il n'est cependant pas certain que ce redressement économique suffira à opérer les changements propres à maintenir une croissance et un développement soutenus. Il faut pour cela que des transformations extérieures apportent une solution globale aux inégalités et que la coordination des politiques économiques internationales ne se fasse pas seulement entre quelques pays très riches, mais tienne compte des pays en développement, qui représentent la majeure partie de l'humanité.

49. Pour une grande partie des pays en développement, le problème le plus accablant est celui de la dette extérieure. Il faudrait mettre immédiatement en oeuvre divers moyens propres à régler la crise de la dette. Les pays créditeurs n'ont pas souscrit aux conceptions des pays endettés, ni en général, ni sur des points précis. La stratégie actuellement suivie pour résoudre le problème ne répond pas à l'urgence de la situation, même si certaines propositions sont conformes aux conceptions des pays endettés. La banque privée internationale conserve une attitude intransigeante, qui contraste avec celle, plus compréhensive, des organismes financiers internationaux et des pays créanciers. Tant que persistera le grave problème de la dette, les ajustements et autres mesures prises sur le plan intérieur seront voués à l'échec.

50. La thèse que défend la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) dans le document intitulé Panorama général est intéressante. La CNUCED dit que la situation chaotique dans laquelle se trouve l'économie de nombreux pays fortement endettés en Amérique latine et en Afrique est le résultat du tort que lui cause l'énorme poids de la dette extérieure qu'ils ont accumulée. Le rétablissement du rythme de croissance et la relance du développement sont indissolublement liés à la solution du problème de la dette.

51. La communauté internationale se trouve confrontée à de nombreux autres problèmes d'ordre économique qui doivent être résolus sans tarder si l'on veut éviter que les pays en développement ne soient entraînés dans un processus irréversible de dégradation de la situation économique et de la paix sociale. Ce n'est pas être pessimiste mais réaliste. Les problèmes économiques et financiers sont des facteurs de tensions politiques et sociales, comme on a pu le constater récemment.

52. Aux problèmes habituels viennent s'en ajouter d'autres, comme la dégradation de l'environnement, qui est devenue un problème mondial. Les pays en développement ont pris conscience de l'importance de l'environnement et de sa protection et ont

(M. Christians, Venezuela)

adopté, aux niveaux national, régional et international, des mesures propres à le conserver pour les générations futures. La responsabilité principale dans ce domaine incombe toutefois aux pays développés, parce que ce sont eux qui, d'une part, contribuent le plus au processus de dégradation et qui, d'autre part, ont les moyens financiers et techniques voulus pour remédier à la situation. Le problème de l'environnement s'est posé d'emblée avec beaucoup d'acuité parce que rien n'avait été fait pendant des années. La communauté internationale s'apprête maintenant à engager un processus de concertation à l'échelon mondial pour arrêter la dégradation et il faudra qu'il soit bien clair à la conférence internationale sur l'environnement et le développement, qui doit se tenir au Brésil en 1992 et à laquelle souscrit le Venezuela, que les pays en développement ne peuvent pas financer les mesures qui s'imposent au détriment de leur développement. Il faudra donc mettre en place en même temps les mécanismes qui assureront le financement des mesures qui seront prises à l'échelon mondial pour lutter contre la diminution de la couche d'ozone, l'érosion des sols, les modifications climatiques, la désertification et la sécheresse ainsi que le trafic international des produits et déchets toxiques. Il faudra prévoir également des mesures relatives à la mise au point et au transfert de nouvelles techniques.

53. Au cours des 10 dernières années, le Venezuela, comme beaucoup d'autres pays en développement, a participé activement aux initiatives qui ont été prises pour chercher à résoudre les grands problèmes que posent les relations économiques internationales, par exemple, à la Conférence de Paris sur la coopération internationale et aux efforts visant à engager un processus de négociations globales. A ce moment-là, cependant, la situation n'était pas aussi critique pour la majorité des pays en développement et il n'a pas été trouvé de solution. En 1989, de nouveau à Paris, le Venezuela, en commun avec l'Egypte, l'Inde et le Sénégal, a renoué le dialogue Nord-Sud. Il existe deux possibilités d'engager un dialogue franc entre pays en développement et pays développés : la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale à laquelle, il faut l'espérer, seront posées les bases de l'action à entreprendre dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, et l'élaboration de la stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement, qui, il faut l'espérer aussi, sera réaliste et fixera des objectifs réalisables et non utopiques pour ne pas aggraver l'inquiétude des pays en développement. Dans les deux cas, les Etats Membres devront donner la preuve de leur volonté d'entamer un processus de transformation des relations économiques internationales.

54. En 1989 a été célébré le vingt-cinquième anniversaire de la création du Groupe des 77, dont la première réunion, à laquelle a été adopté son programme politique, - la Déclaration de Caracas -, a eu lieu au Venezuela. C'est aussi l'année du vingt-cinquième anniversaire de la CNUCED, et le Venezuela exprime l'espoir que des mesures seront prises à cette occasion pour renforcer une institution aussi utile.

55. M. AKSIN (Turquie) dit que les années 80 touchent à leur fin et que la communauté internationale n'a toujours pas résolu les problèmes qui se posaient au début de la décennie; or, non seulement ces problèmes se sont aggravés, mais il en

(M. Aksin, Turquie)

est apparu de nouveaux, et il est urgent de prendre des mesures concertées pour résoudre les uns et les autres. Les difficultés des pays en développement sont dues essentiellement à une croissance insuffisante. Il est urgent de créer les conditions nécessaires à une croissance soutenue, mais la question de savoir comment les créer est encore compliquée par divers facteurs intérieurs et extérieurs, auxquels il faut faire face simultanément. Au cours des années 80, les pays en développement ont obtenu des résultats inégaux, dont il faut savoir tirer les enseignements. Il faut continuer d'appliquer les mesures d'ajustement pour réduire la rigidité et accélérer les politiques novatrices et prometteuses qui favorisent la croissance. Il faut en même temps atténuer les conséquences sociales des mesures d'ajustement. Les pays en développement, qui sont habitués aux anciennes structures de production, doivent faire preuve de courage et adopter de nouvelles politiques d'ajustement.

56. C'est à chaque pays qu'incombe au premier chef la responsabilité de sa situation économique. Toutefois, l'application de politiques économiques rationnelles n'est réalisable que dans un climat économique international favorable. Une dette extérieure excessive et l'insuffisance des transferts de ressources constituent les deux principaux obstacles à une croissance satisfaisante et soutenue.

57. La crise de la dette a toujours la priorité. Les efforts qui ont été constamment déployés n'ont pas donné de résultats, car il n'y a pas de solution simple. La Turquie a accueilli avec satisfaction la nouvelle attitude de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international à cet égard ainsi que celle du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique. Les débats sur la question de la dette dans les instances internationales semblent commencer à donner des résultats pratiques. Toutefois, malgré les espoirs suscités par les activités de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, on attend toujours des mesures concrètes. Peut-être la solution réside-t-elle dans la conception d'initiatives prévoyant des mécanismes de réduction du capital et des intérêts de la dette extérieure. Toutefois, si grave soit-elle, la crise de la dette extérieure ne doit pas occulter d'autres facteurs tout aussi importants pour la croissance des pays en développement. Il faut, par exemple, éliminer les barrières protectionnistes et encourager les investissements étrangers.

58. La stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement et la session extraordinaire de l'Assemblée générale sont étroitement liées. La délégation turque espère que dans les deux cas, les problèmes économiques du monde seront abordés sous un angle réaliste et pratique. Pour faire face aux problèmes les plus critiques, la communauté internationale devra prendre des mesures novatrices et hardies et, afin d'obtenir des résultats concrets, faire preuve d'une volonté politique véritable.

59. La protection de l'environnement retient de plus en plus l'attention dans le monde entier. Le problème doit être abordé sur deux niveaux. Au niveau international, il faut faire face aux phénomènes de grande ampleur comme la diminution de la couche d'ozone et le réchauffement de l'atmosphère; au niveau

(M. Aksin, Turquie)

national, à des phénomènes de portée plus limitée, comme la déforestation et le déversement des déchets toxiques. Enfin, il conviendra d'étudier de façon plus approfondie la question du lien entre l'assistance fournie aux pays en développement et la protection de l'environnement. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement sera sans aucun doute l'instance la mieux qualifiée pour répondre valablement à toutes ces questions.

60. M. GARCIA (Philippines) prend note de la présentation de la situation économique mondiale faite devant la Deuxième Commission par le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale et par le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales internationales, ainsi que du rapport sur le développement dans le monde, de la Banque mondiale, de l'Etude sur l'économie mondiale, faite par le Département des affaires économiques internationales, et du rapport de la CNUCED sur le commerce et le développement.

61. Les pays développés à économie de marché ont enregistré, pour la sixième année consécutive, des taux d'inflation faibles et des taux de croissance élevés. Cette situation contraste fortement avec celle des pays en développement, dont l'immense majorité a vu ses revenus continuer à baisser ou à stagner. Même dans les rares pays en développement qui ont connu une croissance économique, comme les Philippines, dont l'économie a progressé de 6,8 % en 1988, la croissance a été neutralisée par le transfert de ressources vers l'étranger au titre du service de la dette. Dans les pays en développement les plus endettés, le service de la dette a atteint des niveaux intolérables, puisqu'il absorbe plus du tiers des recettes d'exportation. En conséquence, ces dernières n'ont pas pu être utilisées pour améliorer les conditions de vie; elles n'ont servi qu'à s'acquitter des obligations extérieures. S'il n'est pas radicalement remédié à cette situation, de nombreux pays en développement sombreront inévitablement dans un chaos sans précédent. De l'avis de la délégation des Philippines, il est indispensable de chercher les moyens d'arrêter le transfert net de ressources des pays en développement vers les pays développés créanciers, ainsi que vers la Banque mondiale et le Fonds monétaire international qui, de bailleurs de fonds, sont devenus receveurs de fonds. Il est temps de s'attaquer pour de bon au problème de la dette extérieure. La délégation philippine recommande instamment que soit mis en place un mécanisme mondial qui permette l'application de la recommandation formulée par le Secrétaire général à la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, concernant la réduction des intérêts ou du capital, ou des deux à la fois, de la dette. La délégation philippine souligne à nouveau la nécessité pour l'Assemblée générale d'adopter une résolution relative à la création d'une commission consultative chargée d'examiner les questions de la dette et du développement.

62. La croissance des pays en développement dépend en grande partie des politiques des pays développés. Ceux-ci pourraient prendre plusieurs initiatives pour promouvoir la croissance des pays en développement. Ils pourraient, par exemple, créer des conditions favorables à leurs exportations, augmenter l'aide au développement, mener à bien les Négociations commerciales d'Uruguay, donner un nouvel élan à la stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement et saisir l'occasion de la session

(M. García, Philippines)

extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale pour manifester leur volonté politique de résoudre les problèmes économiques les plus graves des pays en développement.

63. La protection de l'environnement a pris ces derniers temps une importance capitale. Il faut que les pays en développement acceptent de faire les efforts qui leur incombent pour prévenir la pollution, et de son côté la communauté internationale doit définir plus clairement les devoirs et les intérêts de chaque groupe de pays dans ce domaine.

64. La délégation philippine, comme d'autres délégations, réaffirme qu'il est indispensable que l'ONU redouble d'efforts pour réussir sur le plan économique ce qu'elle a réalisé dans le domaine politique, afin que le progrès économique soit un peu plus qu'une simple lueur d'espoir pour l'ensemble des pays en développement.

65. Mme TON NU THI NINH (Viet Nam) dit que la présente session, qui est la dernière des années 80, doit être l'occasion de faire le bilan des relations économiques internationales de la décennie. Il a fallu ajuster la structure économique mondiale à des réalités nouvelles, résultant notamment de la révolution scientifique et technique et de l'interdépendance croissante des économies des différents pays et groupes de pays. Alors que les économies des pays développés ont prospéré, sous l'impulsion de cette révolution, les pays en développement ont dû faire face à la situation financière la plus grave de l'après-guerre, caractérisée par la stagnation de la production, la baisse du revenu par habitant, l'augmentation des taux de chômage et l'incertitude des marchés des produits de base. En outre, la charge de la dette extérieure des pays en développement a fini par déstabiliser leurs marchés financiers, a rendu inopérants leurs efforts de développement et les a obligés à maintenir un courant de capitaux d'une trentaine de millions de dollars par an en direction des pays développés. En conséquence, l'écart entre pays développés et pays en développement, pays de haute technicité et pays en retard, s'est rapidement creusé.

66. De nombreux pays développés ont utilisé leur puissance commerciale, financière et monétaire pour accentuer la dépendance des pays en développement à leur égard, en faisant retomber sur eux le poids de l'ajustement économique. Ils se sont, par exemple, servi de l'aide économique pour exercer une pression sur les pays en développement, ils ont dressé des barrières protectionnistes pour barrer la route aux exportations de ces derniers, et ont adopté contre eux des mesures d'agression et d'embargo économiques.

67. De l'avis de la délégation du Viet Nam, les pays en développement continueront à se heurter à des difficultés insurmontables tant que la communauté internationale ne mettra pas en pratique les principes énoncés dans la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international et dans la Charte des droits et devoirs économiques des Etats. Il faut avant tout relancer le dialogue Nord-Sud et chercher les moyens de rendre le système de l'ONU plus capable de résoudre les problèmes économiques du monde.

(M. Ton Nu Thi Ninh, Viet Nam)

68. Ces deux dernières années, le Gouvernement vietnamien a lancé une série de réformes destinées à créer des conditions propices au développement. A cet effet, il a utilisé ses ressources humaines et matérielles pour exécuter trois programmes concernant la production de denrées alimentaires, la fabrication de biens de consommation et la création de produits d'exportation. Vu la division internationale du travail, le Viet Nam a renforcé ses relations économiques avec des pays de tout ordre, indépendamment de leur système socio-économique. L'Assemblée nationale du Viet Nam a promulgué depuis déjà près de deux ans une loi relative aux investissements étrangers, qui a permis à près de 2 000 délégations étrangères de se rendre au Viet Nam pour étudier la possibilité de signer des contrats. Le Gouvernement vietnamien a concédé plus de 60 autorisations d'investissement, pour une valeur de plus de 600 millions de dollars. Il est temps que tous les pays, qu'ils soient développés ou non, conjuguent leurs efforts pour apporter des solutions véritables aux problèmes du monde.

69. M. Doljintseren (Mongolie) prend la présidence.

70. M. WOLFF (Colombie) dit que son pays partage pleinement les vues exprimées par le représentant de la Malaisie au nom du Groupe des 77. Les événements politiques permettent d'espérer en un avenir de paix et d'entente politique et le moment est, semble-t-il, venu de porter une plus grande attention aux déséquilibres actuels dans le domaine social et économique. Une grande partie du monde a connu pendant une longue période un rythme élevé de croissance et de développement, qui a permis aux pays développés de consolider leur position et d'accumuler des richesses en quantités inimaginables, et cette situation s'est affermie malgré les déséquilibres existants. Toutefois, le succès des économies du monde industrialisé a eu un coût excessif. Il n'y a pas eu symétrie dans les politiques d'ajustement; au contraire, certains phénomènes persistent, qui rendent impossible l'équilibre de l'économie internationale et empêchent les pays en développement de rattraper leur retard. Les pays développés n'ont pas suffisamment maîtrisé les déficits budgétaires, le protectionnisme commercial à outrance et les poussées inflationnistes tout en reconnaissant que ces facteurs sont en grande partie responsables des déséquilibres économiques internationaux. D'un autre côté, le fait que le revenu par habitant baisse de 1 % par an depuis 10 ans en Afrique et en Amérique latine prouve la gravité extrême de la situation que connaissent actuellement les pays de ces régions. Il est injustifiable qu'il y ait tant de prospérité dans le Nord et tant de pauvreté et de désespoir dans la plus grande partie du Sud.

71. Par ailleurs, la tendance, récemment renforcée, à expliquer les problèmes des pays en développement par leur incapacité à bien mener leurs politiques intérieures est préoccupante. En outre, on a trouvé des arguments nouveaux pour défendre et justifier les résultats et bénéfices du monde industrialisé. Or, le succès ou l'échec sont surtout dus à des facteurs interdépendants, qu'il est difficile d'occulter. L'indifférence et l'arrogance des pays développés restreignent les possibilités de trouver des solutions véritables. Les difficultés que connaissent les pays en développement sont dues à des contraintes structurelles, qui les empêchent de procéder brutalement à des changements radicaux sans mettre en danger leur stabilité politique et sociale et elles tiennent également au fait que le

(M. Wolff, Colombie)

contexte international ne favorise pas les ajustements nécessaires. C'est pourquoi, la Colombie espère que le dialogue et le débat au sein de la Commission s'inspireront du principe qu'il faut renforcer le multilatéralisme, les relations économiques et la volonté collective de dominer les problèmes et partiront du désir de consolider le rôle de l'ONU dans le domaine de la coopération économique et technique.

72. L'obstacle majeur qui s'oppose à la relance de la croissance et du développement dans les pays en développement est la persistance de la crise de la dette extérieure, qui oblige les pays fortement endettés à transférer des quantités énormes de capitaux vers les pays développés. Il faut bien voir que la crise de l'endettement n'est pas une question purement financière, et qu'elle a de toute évidence des aspects politiques. Les différentes solutions proposées ne sont ni suffisantes ni efficaces. Certes, les formules avancées pourraient ouvrir quelques possibilités, mais à ce jour elles n'ont été d'aucune utilité. Un exemple concret en est l'initiative proposée par M. Brady, Ministre des finances des Etats-Unis, laquelle contient d'ailleurs une forte dose d'arbitraire. La diminution de la dette ne suffit pas si elle ne s'accompagne pas de mécanismes qui permettent à chaque pays de savoir exactement quelles sont ses possibilités. Faute de quoi, on porte atteinte à l'équilibre économique et politique des pays endettés et on interdit la relance de leurs économies.

73. La Colombie est déçue de ce qu'en 1988, le Secrétariat n'ait pris ni décision ni engagement en ce qui concerne le problème de la dette extérieure. Lors de la précédente session de l'Assemblée, la Colombie a appuyé la proposition visant à demander au Secrétaire général de procéder sans tarder à des consultations de haut niveau pour trouver des solutions nouvelles. Or, malgré la gravité du problème, il n'y a pas eu de réponse en un an.

74. Une des autres questions qui préoccupent la Colombie est celle des ajustements structurels. Ceux-ci sont certes nécessaires, mais l'application des programmes d'ajustement doit s'accompagner d'initiatives supplémentaires, qui en atténuent les conséquences préjudiciables sur le plan de la pauvreté et des conditions de vie des groupes les plus vulnérables. Il est décourageant de voir les obstacles que l'on dresse pour essayer d'empêcher que ne se dégage un consensus sur le problème de la pauvreté. Les arguments techniques et l'imposition de conditions ne sont pas de mise quand il s'agit de résoudre un problème qui porte atteinte à la dignité et aux droits les plus sacrés de l'homme.

75. En ce qui concerne la destruction des ressources naturelles et la détérioration de l'environnement dans l'ensemble du monde, M. Wolff renvoie au discours que le Président de la Colombie a prononcé devant l'Assemblée plénière quelques jours auparavant.

76. Enfin, M. Wolff dit que les progrès réalisés en vue d'une session extraordinaire consacrée à la relance de la croissance économique et du développement et à la formulation d'une nouvelle stratégie du développement pour la

(M. Wolff, Colombie)

prochaine décennie augurent bien des résultats qu'elle pourrait avoir. Mais rien ne sera possible tant que le monde développé n'aura pas la volonté politique de faire le nécessaire pour que réussisse la relance du développement; ce n'est pas seulement une question de justice, c'est aussi une question de sécurité.

La séance est levée à 12 h 45.